



PROJET POUR LE CANTAL 2021 - 2030

Être 150 000 habitants dans 15 ans



”

**Une mobilisation
collective au bénéfice
de notre territoire et de
tous ses habitants**

SOMMAIRE

	LE MOT DU PRÉSIDENT	04
	NOS PRIORITÉS	06
	NOS ENGAGEMENTS	10
	UN CANTAL ATTRACTIF	11
	UN CANTAL CONNECTÉ ET OUVERT	17
	UN CANTAL AU CŒUR DES SOLIDARITÉS	21
	UN CANTAL INNOVANT	27
	UN CANTAL RESPONSABLE	31



LE MOT DU PRÉSIDENT

BRUNO FAURE

PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL



Le Cantal, une terre d'avenir !

Je souhaite faire de la reconquête démographique le marqueur de notre politique départementale. En effet, l'inversion de la courbe démographique est fondamentale pour conserver la vitalité de notre territoire, essentielle pour préserver nos services aux publics, indispensable pour répondre aux besoins des Cantaliens et de nos entreprises.

Ces dernières années, nous avons su inscrire notre solde migratoire en territoire positif, signe que nous sommes devenus attractifs, mais nous devons faire mieux. Retrouver 150 000 habitants d'ici quinze ans est un objectif réaliste.

Cependant, pour réussir, nous devons tous partager cette ambition et nous en donner les moyens. Je vous propose donc de le faire ensemble.

En effet, aujourd'hui, chacun s'accorde à souligner, d'une part que l'échelle départementale est la plus pertinente, d'autre part que le Conseil départemental est le lieu qui fédère les territoires et leurs acteurs.

Le précédent projet départemental étant pratiquement réalisé, j'ai souhaité tracer un nouveau cap stratégique pour le département.

Ce nouveau projet guidera ainsi l'action du Conseil départemental pour la décennie à venir et vous serez amenés à y participer au quotidien, que ce soit dans votre vie personnelle, professionnelle ou encore associative.

C'est pourquoi, aussitôt installée, l'Assemblée départementale a travaillé à l'élaboration d'un Projet pour le Cantal à horizon 2030 volontaire et ambitieux, poursuivant ainsi les efforts entrepris.

Nos espaces naturels préservés, nos sites patrimoniaux, nos tissus associatifs qu'ils soient sportifs, culturels ou autres, la capacité d'entreprendre de nos entreprises, nos savoir-faire, notre gastronomie, l'amélioration de notre réseau routier, de notre taux de couverture en fibre optique et en téléphonie mobile, le développement de l'enseignement supérieur dans le département sont autant d'atouts, parmi bien d'autres, qui contribuent à donner des perspectives aux Cantaliens et qui sont de nature à séduire d'autres populations dont le regard sur la ruralité a évolué...

Ce projet que nous voulons dynamique s'appuie sur les trois priorités de la politique départementale que sont l'attractivité du territoire, l'inscription dans une transition climatique active et l'innovation.

Ces trois priorités sont déclinées en cinq engagements :

- **Un Cantal attractif** qui s'appuie sur les Cantaliennes et les Cantaliens pour créer une dynamique de territoire, d'idées et de projets dans un cadre de vie de qualité, qui permettra aussi d'accueillir de nouvelles populations ;
- **Un Cantal connecté et ouvert** qui facilite son accessibilité par la route, les airs, le rail et s'ouvre sur le monde avec la fibre optique et la téléphonie mobile ;

- **Un Cantal au cœur des solidarités sociale et territoriale** actives pour tous et partout avec l'ambition d'accompagner les Cantaliennes et les Cantaliens dans leur épanouissement au quotidien, tout au long de leur vie ;
- **Un Cantal innovant** résolument tourné vers l'avenir avec l'ambition de construire le département comme un laboratoire d'idées, incubateur d'initiatives ;
- **Un Cantal responsable** acteur de la lutte contre le réchauffement climatique avec l'ambition d'articuler une transition climatique active et un développement durable soutenable.

Nous poursuivons tout le travail qui est fait depuis plus de 10 ans pour développer la **notoriété** du Cantal : accueil d'événementiels d'envergure internationale comme le Tour de France, multiplication des reportages à la télévision ou, plus récemment, l'action pour faire du Cantal un vaste espace de tournage. La réalisation de sept films sur notre territoire ces deux dernières années contribue positivement au développement de cette notoriété sur laquelle nous devons asseoir nos ambitions. Tout en poursuivant les actions de communication, il faut maintenant capitaliser sur celle-ci afin qu'elle se mette au service de l'attractivité du Cantal.

Vous l'avez compris, l'**attractivité** est l'objectif majeur et nous sommes tous les principaux acteurs de ce Projet pour le Cantal. Vous trouverez, tout au long de ces pages, nos ambitions, nos actions et nos objectifs.

“

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Projet pour le Cantal 2021-2030 et vous assure de ma détermination et de mon enthousiasme ainsi que de l'investissement total de l'ensemble des Conseillers départementaux pour la mise en oeuvre de ce projet.

”



NOS PRIORITÉS

En 2021, les Cantaliennes et les Cantaliens ont élu leurs Conseillers départementaux pour 7 ans. Ces derniers ont des défis importants à relever.

Face aux mutations profondes de la société illustrées par la crise sanitaire de 2020, le Département a la conviction que le Cantal possède les ressources pour préparer l'avenir avec confiance et apporter des solutions de vie que l'on soit d'ici ou d'ailleurs.

Il convient de poursuivre les efforts avec un nouveau projet marqué par l'ambition de faire gagner des habitants au Cantal et retrouver le seuil de 150 000 habitants en 15 ans.

Les piliers du projet stratégique

Notre projet pour le Cantal s'appuie sur le bilan du projet Cantal 2025 et celui des équipes départementales.

Acteur **proche de ses habitants** dans leur vie quotidienne et tout au long de leur vie, tant dans leurs attentes individuelles que collectives, le Département est garant des **équilibres territoriaux** en participant à l'aménagement et au développement du territoire et à la solidarité entre ces mêmes territoires.

Conscient de sa responsabilité, le Département du Cantal poursuit son **action publique**, tant au niveau de l'attractivité des territoires et de l'environnement que de la cohésion sociale.

Cette **responsabilité** s'est renforcée pendant la crise sanitaire de la Covid-19 avec des conséquences économiques et sociales sans précédent. Le Conseil départemental du Cantal a su être réactif, efficace et au plus proche de ses habitants.

Dans ce contexte, il vous est proposé un **projet stratégique pour maintenir la dynamique territoriale et un haut niveau d'investissement tout en conciliant une gestion financière responsable et rigoureuse**. L'objectif de ce projet est de faire en sorte que la population dans son ensemble, installée ou nouvellement installée, ait accès à des services de qualité dont elle a besoin pour s'épanouir, pour s'entraider et pour exceller.

Les Cantaliennes et les Cantaliens pourraient être impliqués par différentes méthodes participatives pour définir et valider l'ensemble de nos politiques.



Le “Projet pour le Cantal” se doit de stimuler l’innovation, de valoriser toutes les richesses du territoire mais aussi de garantir les solidarités sociales et territoriales tout en assurant une transition climatique respectueuse de notre patrimoine et en fédérant les énergies et les compétences.

Le fil rouge du projet stratégique

Si les actions du Département en termes de **notoriété** sont maintenant intégrées par chacun (télévision, sport, cinéma), le Conseil départemental du Cantal, en tant que chef de file, poursuit désormais un objectif d'**attractivité**.

Ce dynamisme se traduit en termes économiques et par les services à la population cantalienne mais aussi par l'attractivité et donc l'installation de nouveaux habitants. Lorsqu'il s'agit de **relever le défi démographique**, nous devons travailler collectivement et simultanément toutes les thématiques favorisant l'attractivité pour inciter les Cantaliennes et les Cantaliens à rester et d'autres populations à venir s'installer. Emploi, formation, services aux entreprises et à la population locale, qualité de vie, culture, loisirs, convivialité, environnement préservé, produits locaux et sécurité alimentaire, sécurité...

sont autant d'enjeux majeurs pour renforcer et qualifier l'attractivité du Cantal.

RELEVER LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



CONFIRMER UNE TRANSITION CLIMATIQUE ACTIVE

Notre sens des responsabilités nous a conduit à la mise en place d'une **transition climatique** active, concrète et renforcée.

Par l'action départementale, il s'agit de **poursuivre** nos efforts pour atténuer ou éviter les effets préjudiciables sur l'émission de gaz à effet de serre et leurs impacts sur la nature et les activités socio-économiques. C'est un Cantal nature et préservé que nous voulons laisser aux générations qui nous suivent. Nous devons relever le défi pour les jeunes générations en étant responsables.

INNOVER POUR ENRICHIR ET DIFFÉRENCIER LE TERRITOIRE

L'innovation est aujourd'hui source de **développement**, d'**attractivité** et de réponse aux enjeux de la **transition climatique** en particulier. C'est aussi une source de **différenciation territoriale** sur laquelle nous devons nous appuyer.

Si depuis de nombreuses années le Département investit sur les nouvelles technologies (fibre, 4G...), il se doit d'aller plus loin encore.

L'innovation est partout : dans les relations entre le Département et les Cantaliens ; dans les procédures et achats de la collectivité ; dans les services aux usagers ; dans les relations avec les collectivités ; dans le tourisme ; dans la solidarité sociale ; dans l'aide au développement du territoire ; dans le sport et les services aux jeunes... La liste est longue et prouve l'importance de l'innovation.

Le Département doit poursuivre la mobilisation de ses ressources pour concevoir, inventer puis construire les services et activités de demain qui faciliteront le quotidien de chacun.

C'est en innovant que notre territoire saura répondre aux enjeux majeurs de notre temps et attirer de nouvelles populations.

5 engagements à l'horizon 2030

Notre stratégie se structure autour de **5 engagements interdépendants** mais essentiels pour notre territoire, ses habitants et les nouveaux arrivants :

**UN CANTAL
ATTRACTIF**

**UN CANTAL
CONNECTÉ ET
OUVERT**

**UN CANTAL
AU COEUR DES
SOLIDARITÉS**

**UN CANTAL
RESPONSABLE**

**UN CANTAL
INNOVANT**

Faire évoluer la manière de construire l'action publique en mobilisant les initiatives pour un Département :

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Porter et réaliser des projets relevant des compétences départementales.

ACTEUR FACILITATEUR

- Faciliter et encourager les coopérations et les mutualisations ;
- Être un partenaire privilégié.

ACTEUR RESSOURCE

- Faciliter et simplifier les procédures ;
- Renforcer l'ingénierie ;
- Partager les données et le savoir-faire ;
- Accompagner financièrement.

NOS 5 ENGAGEMENTS

QUELLES AMBITIONS ?



Un Cantal ATTRACTIF

Le Cantal, un département pour entreprendre et accueillir de nouvelles populations

AMBITION

Maintenir la dynamique de territoire d'idées et de projets dans un cadre de vie de qualité s'appuyant sur les Cantaliens.



Un Cantal CONNECTÉ ET OUVERT

Le Cantal, un Département qui renforce son accessibilité et qui s'ouvre sur le monde

AMBITION

Renforcer l'accessibilité "en" Cantal et du Cantal : continuer à permettre une mobilité intérieure de qualité et durable et faire du Cantal un département ouvert.



Un Cantal AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

Le Cantal, un département de solidarité active pour tous et partout

AMBITION

Accompagner les Cantaliens dans leur épanouissement au quotidien dans un département à vivre, tout au long de leur vie.



Un Cantal INNOVANT

Le Cantal, un département résolument ambitieux et tourné vers l'avenir

AMBITION

Penser le département comme un laboratoire d'idées, incubateur d'initiatives.



Un Cantal RESPONSABLE

Le Cantal, un département acteur de la lutte contre le réchauffement climatique

AMBITION

Articuler les ambitions liées à la transition climatique tout en poursuivant un développement durable soutenable.



.01

UN CANTAL ATTRACTIF

Il convient de tirer parti des atouts du Cantal comme facteurs d'attractivité en innovant, en encourageant et en accompagnant toutes les initiatives en faveur du développement du territoire et de l'emploi dans le respect et la préservation de la qualité de vie.

UN CANTAL ATTRACTIF

AMBITIONS

Favorisons le dynamisme économique dans l'intérêt collectif. Le défi démographique passe préalablement par un territoire qui accompagne les Cantaliennes et les Cantaliens, gage de l'accueil de nouveaux habitants.

Pour y parvenir, nous devons impérativement :

PRÉSERVER ET NOUS APPUYER SUR LES PATRIMOINES

Le patrimoine, qu'il soit environnemental, bâti ou encore gastronomique, est un socle commun. Il contribue à l'identité du territoire, est une **ressource d'attractivité** car il participe au **bien-être**, à la **qualité de vie** et à l'**attrait touristique**. Il convient donc de préserver et de valoriser nos **sites, espaces et objets patrimoniaux d'exception** qui composent les patrimoines cantaliens (Grand Site de France du Puy Mary, 2 Parcs Naturels Régionaux, 6 sites classés, plus de 30 sites Natura 2000 et 14 Espaces Naturels Sensibles...).

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE ET DES LIEUX CULTURELS

Il nous appartient d'amplifier notre action, notre soutien en faveur d'une **offre culturelle et artistique riche, de proximité** et nous appuyer sur les **lieux culturels** qui irriguent le territoire. Cette action participe à l'identité du Cantal et est facteur de développement et d'attractivité. Le Département poursuivra son engagement en faveur de la diffusion afin de permettre à chaque Cantalienne et Cantalien d'accéder à une offre originale, florissante et variée.

PROMOUVOIR ET S'APPUYER SUR UNE AGRICULTURE RAISONNÉE

Marqueur de notre économie, l'agriculture doit faire l'objet de toute notre attention. Reconnu pour ses pratiques visant à limiter les impacts sur l'environnement, le modèle économique agricole cantalien doit être soutenu pour renforcer sa rentabilité et permettre de développer une **agriculture à haute valeur ajoutée et environnementale**, tout en développant la consommation locale.

GARANTIR UN TOURISME NATURE

Le tourisme est la 2^{ème} activité économique du département. Le Cantal doit être reconnu pour ses valeurs éco-responsables. Le territoire doit capitaliser sur la **richesse des offres de pleine nature 4 saisons**, qu'elles soient sportives ou de loisirs, dans un environnement naturel d'exception. Pour compléter le produit touristique, l'**offre d'hébergement touristique en lits marchands** doit **augmenter** et **se diversifier** tout en soutenant une **démarche de qualification des hébergements** pour **s'adapter aux attentes des clientèles**. Le département doit devenir une destination touristique d'excellence par la qualité et la diversité de son accueil, facteurs de compétitivité du tourisme.

MAINTENIR UNE ACTION ENVERS LE MONDE ÉCONOMIQUE

Bien qu'il ne s'agisse plus d'une compétence du Département, il convient de poursuivre notre **accompagnement des entreprises** dans leur développement à travers l'**antenne cantalienne de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises** : attirer et maintenir les entreprises, accompagner leur croissance mais aussi encourager le commerce, l'artisanat... Le Département est également acteur de la dynamique économique cantalienne par l'ensemble des achats faits auprès des entreprises locales (achats de fournitures, travaux...). Enfin, le Conseil départemental intervient, en tant qu'acteur économique, sur la dynamique du territoire par l'intermédiaire des structures dont il est actionnaire (le centre thermal Caleden et la station du Lioran).

ENCOURAGER L'EMPLOI PAR LA DYNAMISATION DU TISSU ÉCONOMIQUE

Un tissu économique dynamique et innovant est indispensable pour notre territoire. Il doit permettre d'**amplifier les actions en faveur de l'emploi**, préoccupation de chacun des Cantaliennes et Cantaliens. Dans ce domaine, le Département doit devenir un grand ensemble des initiatives des partenaires avec des moyens de les mettre en valeur. Par ailleurs, afin de tenir compte des nouveaux modes de travail, le Département poursuivra son implication pour mailler le territoire avec des espaces de services de type coworking, tiers-lieux...

OFFRIR DES FORMATIONS SUPÉRIEURES ET PROFESSIONNELLES

Au-delà des **formations existantes**, les Cantaliennes et les Cantaliens doivent pouvoir bénéficier d'une offre en développement constant. Pour ce faire, le Cantal doit disposer de **formations, d'établissements d'excellence** et ainsi **offrir à tout apprenant des conditions favorisant sa réussite et facilitant son orientation**. Cela doit se comprendre par :

- l'enrichissement de formations supérieures qui se doivent d'être originales, uniques ou spécifiques en s'appuyant sur l'existant et le monde économique ;
- le déploiement de modalités d'accès innovantes et partenariales. Et ce dès le plus jeune âge. De même, l'offre de formations professionnelles tout au long de la vie pour s'adapter aux besoins du monde économique est un enjeu important pour permettre à chacun de s'adapter à l'évolution du marché de l'emploi.

STIMULER L'OFFRE IMMOBILIÈRE

Le logement fait partie des équipements et services du quotidien. En effet, l'attractivité ne se réduit pas aux fonctions économiques mais est aussi résidentielle. Un territoire se doit donc de traiter l'habitat comme un facteur d'attraction. Le Conseil départemental soutiendra le **développement de l'offre immobilière** qu'elle passe par la rénovation ou la réhabilitation de biens ou encore le développement de solutions innovantes permettant de mobiliser et de remettre sur le marché des logements publics ou privés vacants (résidences secondaires pour le tourisme). Cantal Habitat, est un acteur essentiel avec un parc de logements locatifs de qualité, accessible et réparti sur l'ensemble du territoire.

COMMUNIQUER

La **communication**, fer de lance de la notoriété du département, largement appropriée par les Cantaliennes et les Cantaliens, est **au service de l'attractivité**. Les efforts TV, presse écrite, sport, cinéma et bientôt BD doivent être poursuivis et trouver d'autres moyens de développement.

UN CANTAL...

ACTIONS

Ce que nous faisons



- Organisation et soutien aux évènements culturels d'envergure
- Soutien à la modernisation des entreprises agricoles
- Soutien au développement des activités de pleine nature
- Soutien aux structures de développement de sites touristiques, dont le Lioran, le Puy Mary, Garabit-Grandval, les Parcs Naturels Régionaux des Volcans et de l'Aubrac...
- Acteur du monde économique à travers l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises
- Organisation annuelle d'une session d'accueil d'actifs porteurs de projet
- Soutien à l'enseignement supérieur
- Travail quotidien à la notoriété sans cesse croissante du Cantal

Ce que nous voulons faire



- Etoffer l'**offre culturelle**
- Augmenter le **nombre d'hébergements touristiques** de qualité
- Garantir une **agriculture raisonnée**, à **forte valeur ajoutée**
- Répondre aux **besoins d'emplois des entreprises**
- Accueillir plus de **jeunes en formation**
- Mettre la **notoriété** au service de l'**attractivité**

... ATTRACTIF

OBJECTIFS

PROMOUVOIR LE TOURISME DURABLE COMME UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- ✓ Développer, adapter et soutenir la **qualification de l'offre d'hébergements touristiques** et favoriser la création de services associés.
- ✓ Développer la "**Destination Cantal**" (tourisme, sport de pleine nature, gastronomie, culture, patrimoine...).
- ✓ Développer une **offre touristique durable**.
- ✓ **Fédérer et animer** les acteurs du tourisme.

CONSOLIDER LE MODÈLE AGRICOLE CANTALIEN

- ✓ Préserver la **vocation agricole du territoire, pourvoyeuse d'emplois**, en favorisant par exemple les **installations**, optimisant le **parcellaire**...
- ✓ **Faire connaître le métier et conforter notre agriculture** en s'appuyant sur les "agriculteurs influenceurs".
- ✓ Poursuivre la **modernisation des exploitations agricoles** en maintenant le soutien aux investissements.
- ✓ Soutenir les **pratiques agricoles raisonnées**, respectueuses de la biodiversité.
- ✓ Soutenir les **initiatives de circuits courts**.
- ✓ Préserver et entretenir la forêt comme réservoir de biodiversité et de ressource économique (filiale sylvicole) et **accompagner l'agropastoralisme**, tous deux témoins d'une montagne habitée et entretenue, marqueurs culturels du Cantal.

RENFORCER LA CULTURE D'ACCUEIL DU CANTAL

- ✓ Créer une porte d'entrée unique pour l'**accueil** et l'**accompagnement** des nouveaux arrivants (salariés, porteurs de projets, familles...).
- ✓ Proposer un "**pack accueil**" **personnalisable aux nouveaux arrivants**, comprenant le logement entre autres.
- ✓ Faire des Cantaliennes et des Cantaliens, et en particulier des jeunes, des **ambassadeurs du Cantal**.
- ✓ **Promouvoir le territoire**, notamment auprès des jeunes en formation dans le Cantal mais aussi dans les villes universitaires proches, par des actions spécifiques pour accroître l'attractivité (terre de pleine nature, station de ski, offre culturelle, possibilités d'emplois...).

AGIR EN FAVEUR DE L'EMPLOI

- ✓ Mobiliser les partenaires locaux pour **proposer des offres d'emplois avec des modalités de promotion originales** ("je t'offre un emploi, je t'offre un territoire") et aussi agiles pour s'adapter avec réactivité aux besoins.
- ✓ Garder et entretenir le lien avec nos **jeunes pour les faire rester ou revenir** en tant qu'actifs.

ASSURER DES FORMATIONS EN LIEN AVEC LES BESOINS DU TERRITOIRE

- ✓ Soutenir les **filières d'excellence, universitaires, de recherche, professionnalisantes, en présentiel ou à distance**, au plus près des besoins des employeurs locaux.
- ✓ Soutenir l'**apprentissage**, une des solutions pour garantir aux jeunes un emploi au sein des entreprises cantaliennes.
- ✓ Faciliter la **découverte des métiers** par l'accès aux offres de stages pour tous et sensibiliser les jeunes aux métiers présents sur le territoire dès le collège.

BIEN HABITER ET BIEN VIVRE

- ✓ Garantir à tous les Cantaliens un **logement de qualité**.
- ✓ **Continuer à investir dans les collèges** pour les rendre tous accessibles et modernes, et ainsi garantir la réussite scolaire.
- ✓ Travailler avec l'**Éducation Nationale** pour maintenir l'**attractivité des collèges** cantaliens (par la création d'options ou sections spécifiques ou uniques) en résonance des actions du Département pour les bâtiments, le numérique, les internats, la restauration...
- ✓ Soutenir le **tissu associatif cantalien**.
- ✓ Soutenir les territoires pour garantir aux Cantaliennes et aux Cantaliens des **services de proximité**.

L'IDENTITÉ CANTALIENNE COMME LEVIER D'ATTRACTIVITÉ

- ✓ **Faire rayonner le Cantal en créant et/ou en soutenant de nouveaux évènements**, culturels par exemple.
- ✓ Développer un **espace de valorisation des savoir-faire cantaliens**.

Projets phares



- **Mettre en place une conciergerie départementale**
- **Créer une offre d'hébergement touristique identitaire "Burons & Demeures du Cantal"**
- **Référencer et promouvoir les filières de formations performantes et innovantes depuis le collège**
- **Développer l'enseignement à distance dans le Cantal avec le Campus Connecté**
- **Créer un pôle d'excellence du microbiote**



.02

UN CANTAL CONNECTÉ ET OUVERT

La mobilité est un facteur certain d'amélioration du quotidien des Cantaliens. Ils le savent. L'accessibilité du Cantal est également fondamentale pour son développement économique.

UN CANTAL...

AMBITIONS

C'est pour cela que la collectivité travaille à une **meilleure accessibilité** des espaces (entretien des routes, entretien des réseaux, déneigement...) en continuant à **investir** sans cesse pour améliorer les temps de trajet et la sécurité. Il est priorisé une **logique d'itinéraires structurants** en passant par la nécessité de relier les autoroutes A75, A20 et A89. Par ailleurs, de nos jours, aucune ouverture du territoire ne pourrait être efficace sans une **politique volontariste** en termes de couverture de téléphonie mobile (4G) ou de Très Haut Débit (THD 100% au plus tard fin 2022 dont 92% des habitations raccordables à la fibre).

Pour y parvenir, le Département s'engage à :

OFFRIR UN RÉSEAU DE TRANSPORT DE QUALITÉ

Le Conseil départemental investit chaque jour sur le **réseau routier du département**, routes au service du quotidien, de l'économie et de l'attractivité. Cela passe également par la détermination à **défendre la modernisation de la RN 122**. Enfin, les autres moyens de communication sont également ardemment défendus, qu'il s'agisse de la **ligne aérienne**, véritable atout pour le Cantal et qu'il faut absolument pérenniser, ou des **lignes ferroviaires** notamment via une reprise indispensable du train de nuit vers Paris, mais aussi le développement de destinations quotidiennes vers les villes comme Paris, Toulouse ou Lyon.

DÉVELOPPER DES MOYENS DE TRANSPORT PLUS EN ADEQUATION AVEC LES ENJEUX DE LA TRANSITION CLIMATIQUE

Il s'agit là, d'être un acteur et/ou un fédérateur des **nouveaux modes de déplacement** en milieu rural tels que le co-voiturage ou l'autopartage (utilisation partagée d'une flotte de véhicules par différents usagers). Le Département soutient l'**intermodalité** (transports collectifs, voiture, avion, vélo, vélo à assistance électrique, mobilité des marchandises...) et favorise le développement de l'**innovation dans les mobilités**, pour tous et dans tous les territoires, y compris avec des infrastructures ferroviaires modernisées et directes.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES FIXES ET MOBILES DE QUALITÉ

Tout en finalisant le déploiement du Très Haut Débit et de la **fibre optique à 100%** avec sa commercialisation sur l'ensemble du territoire, le Département veillera à la **couverture des zones blanches en téléphonie mobile**. Le développement des infrastructures favorisera l'offre de **sites ultra-connectés** (espaces de télétravail, espaces de travail connectés et partagés...) ouverts aux entreprises et aux particuliers. Nous vivons dans un département certes rural mais moderne : "quand **les nouvelles technologies effacent les kilomètres** et l'enclavement".

... CONNECTÉ ET OUVERT

ACTIONS

Ce que nous faisons



- Amélioration des dessertes et conditions d'accès routières au territoire et dans le territoire
- Acteur de la desserte aérienne
- Support d'une plateforme de mobilité pour informer les personnes freinées dans leurs déplacements et former les professionnels de l'accompagnement : Cantal'Mouv
- Partenaire financier de l'installation de bornes de recharge des vélos à assistance électrique
- Partenaire du déploiement du Très Haut Débit et de la téléphonie mobile

Ce que nous voulons faire



- Territoire **Objectif 100% fibré**
- Territoire **Objectif 100% de couverture mobile**
- Territoire à **mobilité verte**
- Territoire **laboratoire** d'une nouvelle **génération de routes**

UN CANTAL CONNECTÉ ET OUVERT

OBJECTIFS

CONFORTER UNE DESSERTE DE QUALITÉ

- ✓ **Maintenir un réseau routier départemental de qualité.**
- ✓ Poursuivre les **aménagement d'itinéraires sur le réseau à enjeux de desserte ou de raccordement aux réseaux autoroutiers**, notamment l'A75, mais aussi l'A20 ou encore l'A89.
- ✓ Maintenir un **service aérien performant** et inciter une diversification des destinations.

UNE OFFRE DE MOBILITÉ DURABLE ET DOUCE

- ✓ Défendre un **service ferroviaire** adapté aux besoins des habitants.
- ✓ **Fédérer les acteurs pour développer des initiatives de mobilité durable**, notamment pour les véhicules légers (électrique, hydrogène...), les voies vertes et / ou douces.
- ✓ Mailler le territoire en **bornes de recharge** pour les véhicules électriques.
- ✓ **Faciliter la pratique du covoiturage sur l'ensemble du territoire.**
- ✓ **Inciter la pratique du covoiturage sur l'ensemble du territoire.**
- ✓ Créer des **partenariats inter-administrations pour mutualiser les déplacements.**

LE NUMÉRIQUE UN ENJEU D'AVENIR

- ✓ **Objectif 100% fibre** en 2025.
- ✓ Poursuivre le **développement des usages du numérique.**
- ✓ Œuvrer pour une **couverture 100% mobile** avec les **moyens techniques de dernière génération.**

ANTICIPER LES MOBILITÉS DE DEMAIN

- ✓ Se doter d'**outils de surveillance interactifs** pour sécuriser et optimiser le réseau routier départemental (caméras sur les secteurs à enjeux, capteurs sur les véhicules de service pour détecter des événements...).
- ✓ S'intéresser aux nouveautés et innovations comme par exemple le déploiement de véhicules autonomes, suivre et tester les **évolutions technologiques des infrastructures.**

Projets phares



- **Poursuivre le désenclavement routier du Cantal**
- **Conforter la desserte aérienne**
- **Le numérique au service du Cantal, notamment avec le 100% fibre**



.03

UN CANTAL AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

Chef de file de la solidarité, qu'elle soit sociale, territoriale ou tout simplement humaine, le Conseil départemental accompagne tous les Cantaliens à tout âge.

UN CANTAL...

AMBITIONS

C'est ainsi que dès le plus jeune âge, au travers du service de Protection Maternelle et Infantile, le Cantalien est **pris en charge**, et ce ensuite pour **toutes les étapes de sa vie** : naissance, enfance, scolarité, sport, culture, soins, autonomie, handicap, toujours au juste droit, dans le respect des droits et des devoirs.

Cette solidarité passe par :

UNE RÉPONSE ADAPTÉE À TOUS LES ÂGES DE LA VIE

Le Département développe une **solidarité humaine forte**. Il s'agit d'**accompagner les familles cantaliennes** dès la petite enfance. Cette solidarité s'exprime également avec la volonté d'**individualiser l'insertion sociale et professionnelle** en expérimentant de nouveaux modèles d'accompagnement. En privilégiant l'**insertion par le retour à l'emploi** et en prenant en compte le **vieillessement de la population** et les situations de **handicap**.

UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS LES JEUNES

L'avenir des jeunes cantaliens passe par des **établissements scolaires de qualité**, du plus jeune âge aux études supérieures. Il nous appartient également de défendre et de poursuivre le développement des **filières d'excellence** avec nos partenaires, privés et publics, et de soutenir toute action innovante en la matière, y compris le **numérique**, outil incontournable. Enfin, nos jeunes doivent bénéficier d'une **restauration de qualité** avec au minimum 50% de produits locaux dans leurs assiettes.

UN ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

La politique active du Département auprès des **internes en médecine** doit s'élargir auprès des autres populations médicales et paramédicales. Si la politique en vue de l'installation de **nouveaux professionnels** est primordiale, il convient également de travailler à **d'autres formes de pratiques** en lien avec ces derniers, telles que la télémédecine, les consultations itinérantes ou un centre départemental de santé, en particulier pour les zones victimes d'un désert médical. Enfin, les **aidants**, véritables auxiliaires et relais de santé auprès de nos anciens, font l'objet d'une attention du Département qui travaillera à construire des modèles de soutien y compris dans le recrutement et la fidélisation.

... AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

DES SERVICES DE PROXIMITÉ EN MAINTENANT ET MODERNISANT LES SERVICES POUR SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN

Le Département n'a de cesse de **soutenir les services de proximité** en collaboration avec les communes et EPCI, en garantissant et **facilitant l'accès à l'information** et aux droits (avec les bus départementaux par exemple) mais aussi en poursuivant **l'accompagnement à l'aménagement des centres-bourgs**, en aidant à la qualité des espaces publics, des services et de la vie associative de proximité. Enfin, il s'agit de **maintenir la protection et la sécurité des Cantaliennes et des Cantaliens** en poursuivant le travail en faveur d'un service de secours (pompiers) de qualité, avec des agents formés, du matériel moderne et des infrastructures adaptées.

UN ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS

Soutenir les **événements culturels** sur tout le territoire, **valoriser le patrimoine**, maintenir et soutenir une **offre d'enseignement artistique** diffuse et toucher **tous les publics** notamment les jeunes est une ambition réelle et sérieuse du Département.

UN ACCÈS AUX SPORTS ET AUX LOISIRS POUR TOUS

Si le **PASSCANTAL** et le **Cantal Tour Sport** sont fédérateurs autour du sport, il s'agit aussi de proposer des **équipements sportifs de proximité accessibles à tous** et de développer une **offre sportive dès le plus jeune âge**. Tourné vers les **activités de pleine nature**, le Département tient à rendre la découverte et la pratique sportive au plus grand nombre tant par l'animation sportive départementale que par le **réseau des clubs**. Enfin, **développer l'activité physique en lien avec la santé**, le travail, le handicap et les personnes âgées est un défi majeur pour le bien-être des Cantaliennes et des Cantaliens.

UN CANTAL...

ACTIONS

Ce que nous faisons



- Près de 15 000 Cantaliennes et Cantaliens accompagnés par le Département du Cantal :
 - ⇒ 3 200 places en établissements d'hébergement pour personnes âgées Dépendantes
 - ⇒ 1 960 places en établissements d'accueil pour personnes (adultes et enfants) relevant d'une situation de handicap
 - ⇒ 2 150 bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active
 - ⇒ 5 170 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie
 - ⇒ 600 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap
 - ⇒ 1 870 consultations réalisées par la Protection Maternelle et Infantile en 2020
- Plus de 300 jeunes sous la protection du Département
- 2 bus départementaux CyberCantal pour être au plus près des Cantaliens
- PASSCANTAL : près de 10 000 chéquiers chaque année
- Organisation d'un évènement de découverte des activités sportives, le Cantal Tour Sport (pour les jeunes de 6 à 18 ans) : 6 dates
- Soutien au monde associatif sportif, culturel, ou de loisirs : plus de 5 000 associations
- Soutien à 118 écoles de sport
- Soutien technique et financier aux collectivités

Ce que nous voulons faire



- Accompagner les plus **fragiles**
- Personnaliser l'**insertion par l'emploi**
- Élargir l'application de la Charte des droits et des devoirs à tous les **bénéficiaires de prestations**
- Œuvrer pour l'**accès aux soins pour tous**
- Favoriser l'**épanouissement de tous** par les pratiques sportives et culturelles
- Répondre au plus près aux attentes des **collectivités**

... AU CŒUR DES SOLIDARITÉS

OBJECTIFS

AGIR POUR UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

- ✓ **Maintenir le lien quotidien avec les Cantaliennes et des Cantaliens** avec les maisons de la solidarité et de l'autonomie et les nombreux services au public.
- ✓ **Développer la dynamique du "aller vers"**, au plus près des Cantaliennes et des Cantaliens, notamment grâce aux bus CyberCantal qui assurent un **service itinérant** pour une inclusion numérique de proximité mais aussi le portage des services publics.
- ✓ Développer des **dispositifs et des ressources personnalisés** en faveur des **personnes les plus vulnérables**.
- ✓ Renforcer l'**action de prévention**, permettant ainsi d'éviter les accidents de la vie.
- ✓ **Accompagner les Cantaliennes et les Cantaliens à tous les âges de la vie** :
 - **Dès la petite enfance**. La petite enfance est au cœur des priorités de l'action départementale, notamment à travers son action de Protection Maternelle et Infantile. Le Département accentuera son action au profit de l'accueil de la petite enfance.
 - **Accentuer la présence du Département** auprès des personnes âgées ou personnes en situation de handicap, qu'elles vivent chez elles ou en établissement.
- ✓ **Travailler à soutenir les métiers sociaux** pour l'assurance d'un service à toutes les Cantaliennes et tous les Cantaliens.

APPRENDRE, SE DÉPENSER, SE CULTIVER

- ✓ **Se mobiliser pour la jeunesse** et notamment les collégiens pour leur garantir leur autonomie et un avenir par l'apprentissage de compétences, notamment avec une offre d'internats de nouvelle génération.
- ✓ **Permettre l'accès aux loisirs et au sport au plus grand nombre**, y compris par la poursuite du PASSCANTAL et en développant la logique de prévention telle que le "bien manger-bien bouger" et le développement personnel par le sport.
- ✓ **Faire de la vie culturelle une dimension constitutive de la vie locale** en permettant à tous d'y accéder, à tous les âges de la vie.
- ✓ **Proposer des internats nouvelle génération**, lieux d'épanouissement et d'apprentissage.

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

- ✓ **Réflexions autour d'un Observatoire de la santé** pour répondre aux besoins de la population.
- ✓ Promouvoir les **usages du numérique** au service de la **santé de tous** : télé-consultations, télé-expertise, télé-médecine...
- ✓ Créer une **structure innovante pour "aller au plus près"** des Cantaliennes et des Cantaliens en déficit d'offre de **services de soins**.
- ✓ Agir pour **attirer des médecins et autres professionnels de santé** dans le Cantal.
- ✓ Fédérer le **travail d'animation avec les ordres et les territoires**, notamment les Contrats Locaux de Santé, pour **favoriser l'installation des professionnels**.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

- ✓ **Poursuivre l'assistance technique et le soutien financier** aux communes et aux communautés de communes pour leur permettre de répondre aux besoins des Cantaliennes et des Cantaliens.

Projets phares



- **Promouvoir les métiers d'assistant familial, d'assistant maternel et d'aide à domicile**
- **Créer un Service Public de l'Insertion et de l'Emploi**
- **Innover pour répondre au déficit des moyens de santé**
- **Renforcer notre appui aux collectivités**
- **Amplifier l'évènement Cantal Tour Sport : 11 dates thématiques**
- **Développer un plan d'action sport-santé**



.04

UN CANTAL INNOVANT

L'innovation est aujourd'hui la clef d'un développement réussi.

UN CANTAL...

AMBITIONS

Innovant, le Conseil départemental soutiendra toutes les initiatives publiques et privées viables qui amélioreront le quotidien des Cantaliennes et des Cantaliens, permettront un développement économique du territoire, développeront l'emploi, participeront à sa notoriété et contribueront in fine à l'attractivité du Cantal.

Tous les secteurs sont concernés : tourisme, solidarité sociale, administrations, économie, enseignement, agriculture, mobilité, développement durable...

L'innovation sera possible grâce à :

UN TERRITOIRE AUDACIEUX

Cette audace passera par la création d'un **laboratoire de recherche avec les universités** qui permettra de développer les territoires ruraux. L'accompagnement des **projets innovants** et le soutien à **l'émergence de pôles d'excellence** en lien avec les entreprises et les établissements de formation et de recherche porteront haut les couleurs du Cantal.

UN TERRITOIRE PORTEUR D'INNOVATION ET DE TALENTS

C'est en **mobilisant et incitant les entreprises** innovantes à les accueillir et leur offrir ainsi davantage d'**opportunités** d'information que nous maintiendrons les jeunes cantaliens dans leur département et que nous deviendrons attractifs pour la jeunesse de l'extérieur. Fort de quelques ressources spécifiques, le Cantal a les moyens de valoriser certaines **filières**, d'excellence pour la plupart. Enfin, le **soutien apporté aux jeunes** pour la création de leurs projets est indispensable.

UN DÉPARTEMENT PARTENAIRE

Les **collaborations** et les **partenariats** permettent au Département de catalyser les ambitions et intentions pour les traduire en une réalité durable, profitable à tous et source d'innovation. Les **plateformes** favorisant l'échange et l'information entre les Cantaliens et les partenaires doivent être développées ; tout autant que l'amplification du **service aux collectivités**, véritables incubateurs d'idées locales utiles à tous.

UN TERRITOIRE DE SERVICES ET D'USAGES DU NUMÉRIQUE

Développer l'usage du numérique en les accompagnant, c'est **faciliter la vie des Cantaliennes et des Cantaliens au quotidien, consulter les jeunes...** C'est aussi favoriser la **transition numérique** des entreprises et des administrations. Il s'agit de poursuivre le mouvement engagé par le Département pour déployer les **usages du numérique au profit et au service de tous** (enseignement, routes, télétravail...). Enfin, le numérique est un moyen incontournable d'**accès aux soins** pour les Cantaliens (télé-médecine, informations entre praticiens...).

UN TERRITOIRE DE COOPÉRATION NATIONALE ET EUROPÉENNE

La coopération nationale et européenne sera un axe important de **développement** et d'**attractivité**. Cette coopération peut se faire avec des territoires ruraux ou urbains ayant des **intérêts convergents**, avec des **territoires nationaux et européens** ayant les mêmes ambitions.

... INNOVANT

ACTIONS

Ce que nous faisons



- Soutien aux incubateurs
- Un programme CyberCantal réactif et performant : télé-médecine, centres de télétravail, Campus connecté par exemple
- Lancement de l'application Cantal Rando & Découvertes
- Organisation d'évènements nationaux de l'innovation : RuraliTIC et SmartAgri Forum

Ce que nous voulons faire



- Un Département incubateur d'**innovations**
- Un Département "**ressource**" par le numérique
- Un Département **vitrine** d'une ruralité connectée

UN CANTAL INNOVANT

OBJECTIFS

AMPLIFIER LA MISE EN MOUVEMENT D'UN DÉPARTEMENT INNOVANT

- ✓ Inciter l'**esprit d'innovation** et être un **territoire d'expérimentation**.
- ✓ Faire connaître les **initiatives départementales et locales innovantes** : communiquer et faire du Département leur vitrine.
- ✓ Poursuivre et renforcer les **rendez-vous nationaux cantaliens de l'innovation** que sont RuraliTIC et le SmartAgri Forum.
- ✓ Créer un **incubateur départemental d'initiatives locales** pour faire émerger des politiques publiques locales innovantes.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET L'INNOVATION AU SERVICE DE TOUS

- ✓ Associer les **Cantaliennes et Cantaliens** et **notamment les jeunes** à l'**élaboration de projets départementaux**.
- ✓ S'appuyer sur **CyberCantal le Bus Départemental** pour accompagner les publics les plus éloignés des services publics.
- ✓ S'appuyer sur le **numérique pour lutter contre l'isolement des personnes âgées** et apporter une **réponse à la perte d'autonomie**.
- ✓ Affirmer le **rôle de chef de file** et l'engagement du Département autour du **numérique éducatif** pour les jeunes et en particulier les collégiens.
- ✓ Développer l'**accès aux soins pour tous** grâce au numérique et un bus de consultation médicale par exemple.

UNE OFFRE DE SERVICES INTERACTIVE

- ✓ **Adapter l'offre** d'animation de la Médiathèque départementale et des Archives départementales en s'appuyant sur le **numérique**.
- ✓ **Valoriser le patrimoine** pour rendre accessible et valoriser les sites historiques et culturels du territoire.
- ✓ **Renforcer la plateforme numérique** adaptée aux nouveaux usages de la randonnée et de la pratique des activités de pleine nature et de la découverte des patrimoines (Cantal Rando & Découverte).

Projets phares

- Bourse de l'innovation
- Réinventer le dialogue avec les jeunes
- Bus médical
- Renforcer l'offre culturelle numérique





.05

UN CANTAL RESPONSABLE

Riche de son environnement naturel préservé, le Département du Cantal se doit d'être responsable dans le cadre de la transition climatique. Garant du respect des richesses naturelles, il prend naturellement en compte, avec ses partenaires, les besoins agricoles et plus particulièrement l'élevage mais aussi les différents acteurs économiques.

UN CANTAL...

AMBITIONS

Acteur majeur dans la préservation du patrimoine, le Département doit impulser une démarche collective de sensibilisation et de protection de l'environnement et de la ressource en eau en particulier.

La responsabilité du Département du Cantal dans la transition climatique passe par :

UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La **stratégie pour le Cantal intègre les enjeux de la transition climatique** (écologique et énergétique) en soutenant :

- la **modification des modes de production** des biens et des services en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et en favorisant la valorisation des déchets...
- la **préservation des ressources naturelles**, notamment l'eau ;
- le **développement des énergies renouvelables** (hors éolien subi) et la réduction de la consommation des énergies, en harmonie avec les paysages ;
- l'**éducation à l'environnement** avec une meilleure connaissance de la biodiversité ainsi qu'une prise de conscience des fragilités des milieux et ressources naturelles.

UN DÉPARTEMENT EXEMPLAIRE

Depuis plusieurs années, le Département du Cantal a initié une démarche de **développement durable** se traduisant par un programme d'actions pluriannuel. Ainsi, les actions de la collectivité témoignent au quotidien de la mobilisation du Département et de ses partenaires locaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et agir **en faveur du climat** : réduire la consommation d'énergie, avoir des pratiques durables pour l'entretien et l'exploitation des routes, renforcer les clauses environnementales dans les marchés publics et les achats, augmenter le parc de véhicules non thermiques... **Agir de façon éco-responsable dans l'ensemble de nos domaines de compétences** est au cœur de nos préoccupations et le Conseil départemental encourage les collectivités locales, les entreprises, les Cantaliennes et les Cantaliens à faire évoluer leurs pratiques quotidiennes en vue de solutions nouvelles porteuses de développement durable.

UN TERRITOIRE FÉDÉRATEUR ET SOLIDAIRE

Il faut **accompagner les évolutions démographiques et économiques des territoires** en garantissant leur aménagement équilibré et durable et en travaillant collectivement au Cantal de demain. L'élaboration d'un **projet des solidarités (territoriales, sociales et humaines)** sera fédérateur de tous les territoires et des Cantaliens. Le Département contribuera à la résorption de la précarité énergétique et accompagnera les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement, et les petites entreprises.

UN DÉPARTEMENT PERFORMANT

Il s'agira de poursuivre les efforts, par des **mesures pragmatiques et concrètes de simplification des procédures administratives** pour garantir une administration à l'écoute des Cantaliens, réactive et facilitatrice.

... RESPONSABLE

ACTIONS

Ce que nous faisons



- Réalisation d'un programme pluriannuel de travaux de rénovation thermique dans les collèges publics
- Renouvellement de la flotte véhicules légers du Département en véhicules électriques
- Portage du Schéma départemental des milieux aquatiques
- Soutien technique et financier aux communes pour l'amélioration des réseaux d'eau potable
- Animation autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les collèges

Ce que nous voulons faire



- Diminuer notre **consommation énergétique** avec un objectif de baisse des émissions de Gaz à Effet de Serre de 20% et même 40% dès 2030 pour le patrimoine immobilier départemental
- Développer la production d'**énergie propre**
- Préserver la **biodiversité**
- Sécuriser l'**approvisionnement en eau** de qualité

UN CANTAL...

OBJECTIFS

LE DÉPARTEMENT, SOUTIEN ET PARTENAIRE DE TOUS FACE À LA TRANSITION CLIMATIQUE

- ✓ **Accompagner l'agriculture** à la transition climatique en favorisant l'autonomie des exploitations.
- ✓ **Contribuer au développement de la consommation locale**, tant pour les consommateurs publics que privés.
- ✓ **Favoriser la biodiversité cantalienne**, y compris par la sensibilisation à la qualité des espaces naturels sensibles existants.
- ✓ **Sécuriser l'approvisionnement en eau**, préserver la ressource et la qualité de l'eau.
- ✓ Accompagner les Cantaliennes et Cantaliens vers un **habitat durable**.
- ✓ Coordonner la **création des axes de mobilité touristiques doux** (voies vertes, voies douces) traversant le département et faciliter la connexion aux réseaux locaux.

UNE ACTION DÉPARTEMENTALE AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE TERRITORIALE

- ✓ **Se doter de technologies digitales** pour faciliter le pilotage et la gestion des bâtiments publics départementaux.
- ✓ **Produire de l'énergie propre** pour favoriser l'autoconsommation des bâtiments départementaux.
- ✓ **Développer les techniques et les innovations pour une route plus respectueuse de l'environnement** (réutilisation accrue des enrobés lors de la réfection des routes, évolution des pratiques de la viabilité hivernale, renforcement de la plantation d'arbres ou de haies lors de travaux routiers mais aussi sur les délaissés de voirie, développement du fauchage tardif...).
- ✓ Poursuivre les **actions pour réduire le gaspillage alimentaire** dans les collèges et l'étendre aux autres cuisines collectives.
- ✓ **Renforcer les critères environnementaux** dans les marchés publics pour une commande publique plus responsable et exemplaire.

UN DÉPARTEMENT RESPONSABLE PAR ET POUR LES CITOYENS

- ✓ **Impliquer durablement toutes les Cantaliennes et tous les Cantaliens** pour leur donner l'envie d'être acteurs de la transition climatique de leur territoire.
- ✓ Poursuivre l'engagement du Département pour tendre vers un **parc de véhicules légers 100% à faible émission de CO2** : électrique, hydrogène, autres énergies alternatives.
- ✓ **Faciliter la relation du Département avec les usagers** (services en ligne, dématérialisation et simplification des procédures...).
- ✓ **Fédérer et animer les territoires pour garantir collectivement aux habitants un département respectueux de l'environnement** (respect de la ressource en eau ; réduction, traitement et valorisation des déchets...).

... RESPONSABLE

Projets phares



- Organiser une gouvernance départementale de l'eau et de l'assainissement
- Promouvoir un projet alimentaire départemental
- Soutien à la filière apicole
- Faciliter et simplifier la relation à l'utilisateur avec les services départementaux
- Développer les énergies renouvelables en privilégiant l'autoconsommation sur les bâtiments départementaux
- Organiser une gestion vertueuse du patrimoine immobilier et des routes départementales



PROJET POUR LE CANTAL 2021 - 2030

Conseil départemental du Cantal

28 avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex

Tél. 04 71 46 20 20

cantal.fr



@ Cantal Le Département

Chaque jour à vos côtés

cantal
LE DÉPARTEMENT